

<p style="text-align: center;">Rapport de la sous-commission du budget 2009 Dicastère de Monsieur Jean-Pierre Veya</p>
--

Composition de la sous-commission

Madame Annie Clerc-Birambeau (PS)
Madame Aline Fleury (Les Verts), rapporteure
Monsieur Marc Schafroth (UDC)

La sous-commission s'est réunie le mardi 21 octobre 2008 de 8h00 à 14h45.

La séance s'est déroulée selon l'ordre du jour suivant :

- A) Préambule de M. J.-P. Veya sur l'évolution des finances de la Ville
- B) Présidence : le président a oublié d'évoquer ces comptes en cours de séance. Les commissaires ont été invités à en prendre connaissance après-coup.
- C) Discussion sur les services

Les personnes suivantes sont intervenues dans cet ordre :

Affaires culturelles

Mme Daniela Agustoni-Steiner

Bibliothèques

M. Jacques-André Humair

Musées

Mmes et MM

Arnaud Maeder

Sylviane Musy

Ludwig Oechslin

Nicole Bosshart

Lada Umstätter

M. Jean-Michel Piguet (excusé, en vacances)

Mme F. Evéquo (excusée, en vacances)

Service de la Jeunesse

M. Alexandre Bédât

Service des sports

M. Rolf Aeberhard

M. Alexandre Houlmann (excusé, en vacances)

A) Préambule de M. J.-P. Veya sur l'évolution des finances de la Ville

M. Veya annonce que le déficit prévu de la ville avoisine les CHF 2'800'000.—. Il y a encore une amélioration grâce au quatrième tour dans les services. Les chiffres annoncés par le canton concernant la péréquation financière sont aussi meilleurs que prévus initialement.

Le Conseil communal est satisfait car il a rempli l'objectif fixé : s'approcher de l'équilibre des comptes.

Un-e commissaire demande si des lignes directrices ont été données aux chefs de service, et s'il y avait un consensus sur ces lignes directrices.

M. Veya confirme que ces directives sont approuvées par le Conseil communal.

B) Les comptes liés à la Présidence

110 Conseil communal

Sur demande des commissaires, il est précisé au compte 3659000, que La Fondation reçoit les mêmes subsides de la part de la Ville de Winterthur.

Concernant le compte 307 2300, Indemnités de sorties à provisionner, **M. Veya** rappelle que chaque membre quittant le Conseil communal avant l'âge de la retraite réglementaire a le droit à une indemnité mensuelle d'accompagnement. La durée est calculée en fonction des années des fonctions.

Les honoraires au compte 4908000 sont liés à la participation du conseil communal au Conseil d'administration de Viteos.

121 Chancellerie

Concernant le compte 3188000, le montant est identique à celui du budget 2008. Le Conseil communal souhaite inscrire la communication dans sa liste des priorités, notamment en prévision de l'inscription Unesco.

C) Discussion sur les services

1. Affaires culturelles (Mme D. Agustoni-Steiner)

Mme Agustoni précise que les affaires culturelles comprennent aussi le poste à 10% d'archiviste communale, occupé par Mme S. Musy.

M. Veya nous a fourni la liste détaillée des subventions. Il a le souci de les faire apparaître clairement l'une après l'autre dans le budget, et non plus noyées dans deux postes de manifestations culturelles ou locales.

Il prend l'exemple de La Plage. Cette manifestation a maintenant une ligne pour elle seule dans le budget alors qu'auparavant elle figurait dans le melting pot des manifestations locales.

Il s'agit d'une proposition technique avalisée par le service des finances et le contrôle financier.

La volonté du Conseil communal est de revenir à la situation de 2004, dans le sens de subventions plus conformes à la réalité. La proposition pour 2009 est d'augmenter les subventions à trois institutions :

- ~ ABC et Bikini-test de CHF 20'000.— chacun
- ~ La Maison Blanche selon une convention signée avec eux. L'idée forte est de permettre de professionnaliser les visites en vue de l'inscription de notre ville au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Le Club 44 a, quant à lui, de la peine à trouver un financement pour son fonctionnement normal. Il peut compter sur des sponsors pour des événements particuliers.

Mme Agustoni nous informe que l'Association patronale participe déjà beaucoup en louant une salle à l'année, alors qu'elle ne l'utilise que quelques fois pour elle-même.

On est, dans le cas du Club 44, dans une situation de subsidiarité par rapport au canton. Normalement, l'aide du canton se calque sur celle de la ville. La situation est contraire dans le cas du Club 44. Il y a un problème et même une subvention à CHF 55'000.— telle que prévue n'atteint pas le montant de l'aide octroyée par le canton.

Un-e commissaire regrette l'idée de revenir purement et simplement à 2004. Il trouverait mieux de réétudier chaque dossier en fonction de la situation actuelle. Il ne souhaite pas une systématique.

M. Veya répond que c'est exactement cela qui a été fait. Par exemple, si la subvention est augmentée pour Bikini-test, c'est parce que leurs frais de sécurité ont explosé. Pour l'ABC, ce sont leurs recettes du cinéma qui ont baissé de manière significative.

D'autre part, il explique qu'il est demandé beaucoup plus de sérieux sur les chiffres des divers acteurs culturels. Il prend l'exemple des chœurs : le service a regardé l'état de leurs comptabilités. Si leur fortune s'avérait suffisante (trois ans de réserve pour leur fonctionnement) aucune aide de la ville n'est alors octroyée pour cette année.

Mme Agustoni insiste sur le fait qu'aucune systématique n'a plus lieu dans le domaine des subventions. Plus aucune subvention n'est versée d'office. Chaque association amateur ou professionnelle doit donner des comptes et un bilan de l'année précédente et proposer un budget au moment de la demande de subvention. Certains ont grincé des dents, mais des rencontres explicatives ont eu lieu.

M. Veya estime que cette exigence est normale. Les gens semblent avoir bien compris que leur situation serait revue chaque année et qu'il s'agit d'une logique dans la durée, le contraire d'une garantie de déficit.

Mme Agustoni estime que les associations ont compris que le but de la Ville n'est pas de tuer toute vie associative. Les exigences posées par la Ville leur permettent d'augmenter le niveau d'analyse de leur pratique. Si on souhaite un partenariat avec la ville, alors il faut se montrer sérieux. Chacun travaille de manière transparente.

A la question d'un-e commissaire qui s'étonne de l'absence dans le budget du nouvel acteur culturel qu'est le Zap Théâtre, **M. Veya** répond qu'il ne s'agit pas d'un oubli. Deux événements ont déjà été subventionnés en 2008. Une rencontre avec les responsables a eu lieu. Cet acteur est soumis aux mêmes exigences que tous les autres : une comptabilité en ordre, des projets. La Ville vient de recevoir la demande de soutien régulier.

Mme Agustoni enchaîne pour dire qu'elle les a aidés à monter leur dossier. C'est une équipe menée par un professionnel. La ville est consciente que ce théâtre draine un public particulier et qu'il s'agit d'un acteur nouveau de la vie culturelle. Mais le fonctionnement administratif du Zap théâtre ne correspondait pas aux exigences. Mme Agustoni a alors collaboré avec Artos à Lausanne. Il s'agit d'une association qui a pour but de professionnaliser les acteurs culturels. Des cours sont organisés sur trois week-ends et l'administrateur du Zap théâtre les a suivis.

Leur demande de soutien porte maintenant sur leur fonctionnement et non plus sur des projets particuliers.

C'est un bon exemple de collaboration de la Ville avec un acteur culturel.

Mme Agustoni tient à préciser que revenir à la situation de 2004 pour les subventions ne suffit pas aux institutions culturelles pour fonctionner et faire tourner leur entreprise. Ils sont peu dotés en ressources humaines et les gens s'épuisent. Accorder une augmentation de subvention a pour but de donner du souffle. C'est un signe de la Ville qui exprime ainsi qu'elle ne les oublie pas. A l'inverse, les acteurs connaissent les moyens limités de la Ville.

Un-e commissaire remercie qu'on ait pris acte des demandes de la sous-commission de la législature précédente et apprécie les lignes dédiées à chaque acteur dans ce budget 2009.

Un-e commissaire fait remarquer que l'augmentation de subvention à Bikini Test et à l'ABC lui paraît brutale. Il se demande pourquoi elle n'a pas eu lieu en deux temps. Il en profite pour demander que dans les remarques au budget, en page 23, le même texte soit accolé et à l'ABC et à Bikini test.

M. Veya explique que la Ville est partie de la réflexion inverse. La situation financière de la Ville était difficile depuis 2004. Il n'y a eu aucune augmentation depuis là, donc pas question de faire une augmentation progressive, d'autant plus que la situation est revue chaque année. Par ailleurs, si on tient compte de tous les éléments (renchérissement p.ex.), l'augmentation prévue des subventions reste raisonnable. Au surplus cela correspond à une demande exprimée au Conseil général et au sein de la Commission consultative de la culture.

Un-e commissaire comprend bien cette augmentation ciblée sur trois acteurs. Il demande que le texte des remarques au budget soit changé (page « rétablissement baisse 2004 »). Car ainsi stipulé, ne transparait pas tout le travail de réflexion fait. Il est important de montrer que des choix ont été opérés, que les choses ont été étudiées et ciblées.

Tout le monde est d'accord sur cette remarque.

Poste 30 : Il est prévu une augmentation de 10% du poste d'archiviste communal, soit 0,2 poste EPT à La Chaux-de-Fonds. D'après les normes en vigueur (1 poste par Km d'archives) la ville devrait compter 3-4 postes de travail. Il est aussi prévu une augmentation de 10% du poste de déléguée aux affaires culturelles, au vu de l'étendue de la tâche. Travailler de façon plus systématique demande du temps supplémentaire ! De même que rencontrer tous les acteurs de la vie culturelle.

Mme Agustoni estime que l'idéal serait un poste à 100% pour une ville comme la nôtre. Elle souffre actuellement du fait que de nombreuses personnes différentes s'occupent de la culture. Elle doit ainsi aller à la pêche aux informations. Elle a besoin de connaître les problématiques pour pouvoir les défendre valablement, et d'avoir une vision d'ensemble du monde culturel. L'augmentation de 10% du poste ne lui paraît pas suffisante pour tout résoudre.

Poste 3122100 : **un-e commissaire** remarque que ce poste reste identique alors qu'une hausse des tarifs de l'électricité aura lieu. **M.Veya** répond que ces chiffres sont communiqués par l'intendance des bâtiments.

Poste 3171500 : un-e commissaire s'étonne qu'il n'y ait qu'un demi-poste de civiliste. Il est répondu que ce civiliste travaille à moitié avec Mme Musy et moitié avec une autre personne. Il n'y a aucune volonté de la Ville de diminuer les civilistes.

Poste 3652340 : Un-e commissaire demande des informations sur le concept allégé de la Fête de mai.

M. Veya répond qu'on se dirige plus vers une programmation musicale associative (musique populaire), moins chère que la programmation passée. Le comité réfléchit à garder le lieu de cette année (Place des Six-Pompes et Place des Marronniers).

Poste 2656300 : Un-e commissaire s'étonne que la ludothèque ait droit à une subvention non arrondie. Serait-il possible de passer à CHF 22'000.— ? **M.Veya** prend note.

Poste 3652100 : Mme Agustoni explique qu'il n'est plus possible d'accueillir des artistes dans les locaux actuels, trop vétustes et qui devraient être remis en état. La Ville réfléchit à trouver d'autres locaux pour accueillir correctement ces personnes. Elle planche aussi sur le concept plus globalement : que peut-on demander à ces artistes en échange de leur séjour dans notre ville (projets en lien avec le lieu, expositions, animations). En attendant, le bail sera donc dénoncé.

2. Bibliothèques 501 et 502 (M. J.A. Humair)

Un-e commissaire demande quel est l'avenir de la lecture publique dans le canton.

M. Veya répond que les acteurs concernés ont été réunis autour d'une table avec Mme Perrinjaquet. Des signes d'ouverture viennent des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que de l'Université. La Ville de Neuchâtel est moins enthousiaste, bien qu'elle aie approuvé le contrat d'agglomération « RUN trois Villes ».

Les exemples des cantons de Vaud et Fribourg, qui mêlent bibliothèques publiques et universitaires, ont été étudiés.

Un groupe de travail est constitué et se voit chargé de rédiger un mandat d'étude qui devra être avalisé d'ici la fin de l'année.

M. Humair informe que c'est un rééquilibrage financier qui est visé ; la Ville de La Chaux-de-Fonds recevant beaucoup moins de subventions que Neuchâtel. M.Humair ne comprend pas pourquoi, et trouve cette différence injustifiée. La Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds peut justifier

de sa subvention par la présence du DAV, ce qui n'est pas le cas de Neuchâtel.

M. Veya parle de fortes résistances de la ville de Neuchâtel et confirme qu'aujourd'hui encore personne ne peut indiquer clairement pour quelles prestations la Ville de Neuchâtel reçoit 1.4 millions de l'Etat.

Dans le rapport qu'il a rendu dans ce cadre, **M. Humair** donne des chiffres. Il manque CHF 300 à 400'000.— à la bibliothèque de notre ville pour simplement faire ce qu'elle doit faire. Pour l'instant, la bibliothèque ne peut assurer correctement les tâches patrimoniales pour lesquelles elle s'est battue, pour terminer les mandats qu'on lui a octroyés (filmographie et bibliographie cantonale).

Un-e commissaire demande si des moyens ont été mis en œuvre pour mieux faire connaître les divers services de la bibliothèque auprès des jeunes.

M. Humair répond que des visites de classes sont faites de manière très pratique. Il souhaiterait même aller plus souvent dans les classes. Un dépliant va voir le jour. De plus, la bibliothèque a des projets hors ses murs, de sortir se présenter, car elle souffre de la concurrence d'internet. M. Humair regrette qu'il n'y ait pas de collaboration avec, par exemple, les bibliothèques du secondaire 2. Il a aussi l'idée de présenter la bibliothèque et les autres services culturels lors de l'accueil des nouveaux citoyens de la ville.

M. Humair explique qu'il est prévu au budget de rétablir un 50% de poste au DAV, mis en veilleuse en 2003-04. Ce poste n'avait pas été repourvu suite à deux départs. Du retard a été pris sur le mandat de l'Etat. Vu le manque de personnel, seul le strict minimum est fait. Il voit cette augmentation de poste dans le cadre d'une réorganisation interne. Pour lui, les forces et les compétences existent déjà.

Il nous apprend que l'Express a proposé à la bibliothèque de récupérer sa collection de photos. M. Humair se déclare intéressé mais dit qu'il faut ensuite pouvoir faire face aux demandes que cela pourra susciter.

M. Veya confirme. Cette collection n'est pas accessible au public actuellement. Elle présente un grand intérêt pour le patrimoine, en tant que mémoire photographique du canton. C'est une « sacrée » carte de visite. Sans compter que la Ville détient déjà la collection de l'Impartial.

Poste 3110800 : Les mandats accordés à la bibliothèque n'apparaissent pas clairement.

M. Veya répond que ce poste est à mettre en relation avec le poste 4291100. Il s'agit d'écritures neutres (acquisitions financées par des

recettes). Il accepte de voir avec le Service des finances si ces mandats peuvent être présentés de façon plus claire.

Un-e commissaire propose que, pour cette année, ce point soit rajouté dans les remarques, pour que chacun comprenne.

M. Humair explique que dorénavant la convention est signée avec l'Etat est prorogée chaque année, alors qu'auparavant, les mandats s'étalaient sur 5 ans. Sa tâche de planification se voit ainsi compliquée. Il attend les conclusions du groupe de travail qui sont prévues d'ici fin 2009.

Un-e commissaire s'interroge sur les crédits spéciaux pour le DAV.

M. Veya répond que le Conseil communal n'a pas encore rendu d'arbitrage sur les crédits d'investissement.

M. Humair détaille ses deux demandes. L'une a trait à la restauration de films et deux à du matériel. Il aurait besoin de CHF 250'000.— mais a échelonné sa demande sur 10 ans.

Bibliothèque des jeunes

Poste 30 : Le problème d'effectifs est en cours d'analyse. Pour ce budget, la même dotation est prévue. La situation sera revue au printemps.

Un-e commissaire demande des explications quant au changement de la notation des assurances dans le budget.

M. Veya répond que ce changement a lieu par souci de transparence. Pour plus de précisions, la question serait à reprendre en séance de commission financière avec M. Monnard.

M. Humair tient à dire que des modifications de budget sont opérées jusque tard. Les chefs de service n'ont pas ces informations. Il souhaiterait connaître ces changements et en savoir les raisons.

En ce qui concerne l'informatique. Il aimerait beaucoup pouvoir activer le processus pour mettre en valeur les archives sur internet. Pour ce faire, il a besoin d'outils et regrette de ne plus pouvoir gérer lui-même ce domaine.

M. Humair s'inquiète aussi de l'image que la Ville donne ainsi à l'extérieur en ne mettant pas certaines prestations à disposition. Un service public doit pouvoir offrir cela. Il donne l'exemple de l'absence de wifi dans la bibliothèque de la ville. De cette manière, elle se vide, les gens vont ailleurs où ce genre d'outils existent et lui ne peut pas laisser faire cela sans réagir. Il demande que ce problème grave soit réglé au plus vite.

M. Veya précise que l'installation wifi est budgétée pour 2009.

3. Musées

511 Musée d'histoire naturelle (M. A. Maeder)

Un-e commissaire interroge sur le projet Naturama « light » et la recherche de fonds privés.

M. Veya donne les précisions suivantes. Le projet light prévoit un coût de CHF 3 millions. Pour limiter les coûts, il n'est pas prévu de réhabilitation complète du bâtiment de l'Ancien Stand. Il faut savoir qu'ensuite, il sera difficile d'intervenir pour d'autres travaux. A ce stade de la réflexion il serait envisagé de démolir ce bâtiment, qui ne présente pas d'intérêt particulier au niveau du patrimoine, pour en reconstruire un neuf, plus fonctionnel et meilleur énergétiquement.

M. Maeder enchaîne sur ce nouveau projet « light Plus » estimé en gros à CHF 6 millions. Il précise que les collections devraient être entreposées au sous-sol de l'Ancien Stand. Cela pose problème à cause de l'humidité. De plus, la question du développement durable, chère au Conseil général, ne peut pas être abordée avec un projet à CHF 3 millions.

Dans ce contexte, construire un bâtiment bien intégré au parc zoologique et qui réponde aux meilleures exigences énergétiques paraît une bonne solution. Cela permet aussi d'envisager des économies de charges à l'avenir. Cette idée semble avoir un bon répondant au niveau politique. Un nouveau mandat devrait être accordé au même architecte. La démolition serait prévue en 2009 et la construction l'année suivante, ce qui constitue un délai raisonnable.

Poste 30 : M.Maeder a été engagé à 80%, dans l'idée qu'il pourrait peut-être déléguer un certain nombre de tâches administratives, que son prédécesseur accomplissait. L'analyse a été repoussée à cause du projet Rimus. Dans l'intervalle le Conseil communal a accepté une augmentation du poste à 100% depuis le 1^{er} juin de cette année. Elle est valable jusqu'à la fin de l'année, à réétudier en fonction de l'avancée du projet Rimus. Il s'est passé la même chose au Musée des beaux-Arts, en lien avec l'inventaire Mosset. Une personne extérieure a pu être engagée à 20% pendant 7 mois.

Pour le budget 2009, le poste du MHNC est à 100%, comme cela avait déjà été le cas au budget 2008.

Poste 3101200 : Au commissaire qui remarque une augmentation de ce poste, il est répondu qu'il s'agit du report du poste économat qui a disparu.

M. Veya s'engage à vérifier ce point.

Poste 319100 : Il y a aussi une forte augmentation des frais d'administration et généraux.

M. Veya fait remarquer que le poste « expositions et animations » est aussi en hausse, de retour à des chiffres plus conformes que lors de la crise financière.

Il répète que le Conseil communal est très attaché à la gratuité du Bois du Petit Château. Il est imaginé, dans le projet Naturama, un billet combiné musée d'histoire naturelle et vivarium. Le prix resterait modeste et le prix pour les familles serait conservé. M.Veya rappelle en outre l'existence de la carte cantonale des musées.

Il rappelle que la Ville va économiser à terme CHF100'000.— de loyer lié au bâtiment de la Poste.

M. Maeder parle de la grande attractivité du vivarium. Il pense pouvoir attirer un nouveau public au MHN par ce biais-là et développer des synergies.

M. Maeder termine en nous faisant part du sentiment du personnel du BPC. Ils ont l'impression que la gratuité concourt à déprécier leur travail de professionnels. Le site étant gratuit, les gens se sentent tout permis dans un tel parc public. De plus, le BPC n'a pas de visibilité (il ne peut, par exemple, pas prétendre à certaines aides financières).

Lui-même ne partage pas complètement ce sentiment. Il est d'avis que la gratuité permet de toucher un panel plus large de population.

733 Parc zoologique et vivarium

Bois du Petit-Château et Vivarium (M. A. Maeder)

M. Veya présente les augmentations de poste prévues. Pour assurer un fonctionnement normal du parc. Il faut rappeler que le BPC est ouvert 7j/7. Le personnel a accumulé un paquet d'heures supplémentaires. Le vivarium sera de nouveau fermé le mercredi matin.

Un 15% de poste pour le poste de Responsable gardienne d'animaux (poste qui passe de 85 à 100%) est budgété, de même qu'un 25% pour un aide-gardien (passage de 55 à 80%), et de l'argent équivalent à un

30% de poste pour engager des vacataires l'été pour les journées de forte affluence ainsi qu'aux week-ends.

M. Maeder annonce que le record d'affluence vient d'être atteint : 1254 visiteurs sur un seul dimanche.

M. Maeder parle de son budget comme ajusté au plus près pour cette année. Il pense revenir l'année prochaine et les suivantes avec une demande d'augmentation du poste « expositions et animations ». En comparaison, Neuchâtel a 14.8 fois plus d'argent à disposition. Cette année, il y a moins de temps à disposition pour les expositions à cause du projet Naturama, qui mobilise les esprits.

Poste 3190200 : Le budget prévoit un réajustement. Cela concerne surtout la nourriture pour les animaux. Il faut savoir que les boucheries et les différents magasins collaborent moins. La qualité de la viande est en cause, certains carnivores ont besoin de dévorer des proies entières.

Poste 3191000 : Quant aux frais administratifs et généraux, ils incluent les frais de la candidature à l'EAZA (association européenne des aquariums et zoos aquatiques). A terme, cette initiative devrait rapporter plus qu'elle ne coûte. Pour les années suivantes, seuls vont encore apparaître les coûts de cotisation et les frais de logiciel.

512 Musée d'histoire (Mme S. Musy)

M. Veya parle d'un volume d'investissement de CHF 3 millions pour la réhabilitation du musée d'histoire. Après étude, il est peu probable qu'elle se passe en plusieurs phases car cela induirait une augmentation importante des coûts et de gros problèmes d'organisation et de planification. M. Minder est chargé du projet d'étude.

Mme Musy explique qu'une partie du bâtiment sera rénovée et la muséographie sera développée dans le sens d'un centre d'interprétation urbain. Le nom resterait et le lieu aussi, dans la villa Sandoz.

M. Veya affirme qu'il n'y a pas eu de travaux depuis 30 ans. La toiture doit être refaite, de même que la façade, l'ascenseur et l'accès aux personnes handicapées. Un réaménagement des espaces est aussi prévu. La liaison souterraine avec les autres musées du parc est elle abandonnée. La seule réhabilitation du bâtiment représente l'essentiel des coûts.

Poste 3121000 : **un-e commissaire** s'étonne de la forte baisse du poste chauffage et demande si le musée est encore chauffé ?!

Mme Musy répond qu'il s'agit d'une nouvelle régulation. Suite aux travaux du chauffage à distance, un compteur a pu être installé et le musée ne paie désormais plus que ses propres frais de chauffage. L'ancienne clé de répartition du chauffage entre les musées est caduque.

Poste 3187000 : un-e commissaire se demande si les frais d'assurance selon la nouvelle notation finissent par coûter plus ou moins cher à la Ville.

M. Veya parle de diminutions sur la globalité de ces postes « assurances » mais il souhaite que cette question soit abordée en séance plénière de la commission financière, en présence de M.Monnard.

Mme Musy souhaite s'exprimer au sujet du rapport Rimus, au nom de tous ses collègues. Ces derniers remercient le Conseil communal d'avoir retiré ce rapport. Ils contestent la méthode employée et déplorent vivement les attaques à leurs compétences professionnelles. Ils jugent la poursuite de la collaboration avec la cheffe de service très problématique car les conditions nécessaires à l'établissement d'un rapport de confiance constructif ne sont aujourd'hui pas réunies. Au surplus, elles seront difficiles à reconstruire. Les conservateurs maintiennent leur confiance dans le Conseil communal pour poursuivre le processus de réorganisation des musées. Le dossier est ouvert et ils se déclarent prêts à s'engager. Ils remercient encore M.Veya pour leur avoir laissé l'occasion de s'exprimer très franchement.

Le débat continue sur ce sujet. **M.Oechslin** dit n'avoir eu aucune information sur ce rapport en cours depuis une année et demie. Le processus, unilatéral, n'a plus inclus la participation des conservateurs depuis ce temps-là.

M. Veya confirme que les chefs de service ont été exclus du processus dès la remise de son mandat par M. J.D. Jeanneret, ce qui correspond à un an et demi.

M. Oechslin regrette de n'avoir participé à aucunes réflexions en cours. Chacun a été consulté séparément de même que le personnel. Certains d'entre eux ont ressenti les questions comme orientées, comme si l'on voulait obtenir certaines réponses de leur part.

Un-e commissaire fait remarquer que des possibilités de collaboration ont été offertes aux conservateurs, les ont-ils saisies ?

M. Veya informe que le Conseil communal va se positionner d'ici la fin du mois. La sous-commission pourra ensuite se réunir pour traiter cette question.

Un-e commissaire rappelle que la Cheffe des Institutions muséales a été engagée en novembre 2007. Que s'est-il passé avant son arrivée car la volonté de réorganiser les musées ne date pas d'hier.

Mme Bosshart procède à un rapide historique. Depuis 2003, le rapport « un parc-trois musées » est toujours valable. Le politique n'en a pas voulu à cause de la situation financière difficile de la Ville. Une nouvelle évaluation a alors été demandée aux chefs de service. En mars 2006, un nouveau projet a vu le jour, toujours au sujet des trois musées du parc. Sur le plan politique, le dicastère concerné a changé de chef à ce moment-là ce qui a retardé l'avancée du projet. En été 2006, un nouveau mandat a été donné aux musées, avec une orientation plus pratique. Pas de retour sur le rapport élaboré entre juillet et septembre, il ne correspondait pas à ce qu'on attendait... ce qui a conduit à l'engagement de M. Jeanneret à 20% à titre de délégué aux musées. Puis est intervenu Iteral et enfin la nomination de la cheffe des Institutions muséales.

Les musées ont été mis sur le devant de la scène. Les conservateurs souhaitent retrouver une ambiance calme pour pouvoir travailler.

M. Maeder renchérit en affirmant que cet épisode a eu des conséquences très directes, dans le sens d'un impact négatif sur le fonctionnement de son institution. Il a remarqué une véritable baisse de motivation chez le personnel et chez lui-même. Il se sent toujours pris aux tripes quand il aborde ce sujet.

Un-e commissaire demande que le poste de la Cheffe des Institutions muséales soit sorti des budgets de chacun des musées et apparaisse sur une ligne propre. Il est d'avis qu'ainsi on verrait mieux les efforts faits par chaque musée.

Mme Musy aborde le chapitre des crédits spéciaux. Il est question d'aménager deux locaux à l'Hôtel-de-ville, utiles pour stocker des archives anciennes et des fonds sensibles quant à la protection des données. Les archives sont actuellement déposées aux Endroits. Le local concerné devrait être assaini une fois vide pour cause d'humidité.

513 Musée international d'horlogerie (M. L. Oechslin, Mme N. Bosshart)

Poste 3102400 : Un-e commissaire demande le pourquoi de l'augmentation du poste publicité.

Mme Bosshart nous informe que le MIH cherche à s'imprimer dans les esprits des gens avec des campagnes d'affichage régulière dans les grandes villes suisses allemandes. Un bus à Genève circule également

avec de la publicité pour le MIH. Elle rappelle que ce poste était avant à un montant de CHF 100'000.—.

Poste 4272100 : un-e commissaire s'étonne de la baisse des locations.

Mme Bosshart attire l'attention sur le fait que les salles sont souvent occupées mais le Conseil communal accorde des gratuités.

M. Veya précise également qu'auparavant ces montants de location étaient refacturés à d'autres services ce qui ne change rien au résultat global de la Ville (recettes au MIH / charges dans un autre service).

Poste 43 : un-e commissaire souhaite des informations sur le renouvellement de la muséographie.

Mme Bosshart pense qu'elle va s'étaler sur une dizaine d'années, afin d'éviter la fermeture du musée. Elle va se faire secteur par secteur ce qui permettra de continuer à travailler. Le projet a pris du retard mais continue.

La-le commissaire s'interroge s'il y a recherche de fonds privés.

Mme Bosshart tient à dire que chaque personne qui entre dans un musée apporte à la ville de La Chaux-de-Fonds CHF 8.24 (chiffre calculé sur les neufs premiers mois de l'année). Ce chiffre est légèrement plus bas que l'année passée. Ces documents seront remis à la commission financière, de même que le rapport de M. Humair sur les bibliothèques.

M. Veya précise que depuis les comptes 2007, les charges et recettes liées au sponsoring apparaissent clairement dans la comptabilité du MIH (par exemple pour le Prix Gaïa ou la bourse) ce qui n'était pas le cas auparavant.

514 Musée des Beaux-Arts (Mme L. Umstätter)

Mme Umstätter s'étonne que le mandat extérieur n'apparaisse pas dans le budget 2009.

M. Veya va voir avec M.Horvath.

Un-e commissaire apprécie l'augmentation du budget pour le poste « expositions et animations ». Il s'interroge si le poste 43 n'est pas surestimé.

Mme Umstätter admet que c'est difficile à dire. On assiste déjà cette année à une augmentation du nombre de visiteurs. Le but est d'attirer toujours plus de gens. Le travail d'annonce est fait avec dossier de presse. Elle souhaite démystifier l'espace du musée, l'ouvrir.

M. Veya n'estime pas ce chiffre déraisonnable. Il précise qu'il est demandé aux chefs de service des estimations prudentes.

4. Service de la jeunesse (M. A. Bédât)

Le secteur animation a été repris et remodelé. L'objectif est d'être présent là où les jeunes se trouvent. Le CAR était jusqu'à présent un centre où se déplacent des enfants entre 7 et 12 ans. Peu d'ados étaient touchés.

Pour renverser cette tendance, il a été décidé avec M. Belometti de renforcer les activités du CAR dans les quartiers. Cela a commencé aux Forges et à la Sombaille. Deux lieux différents seront investis chaque mercredi après-midi. L'idée est de recréer une sorte de place de village où jeunes et moins jeunes puissent se rencontrer, tisser du lien social.

Une structure va être montée (tente de 6m/2). Il y aura des jeux pour tous les âges, beaucoup de matériel à disposition. Pour exemple, le bus du service de la jeunesse va devoir faire huit voyages pour apporter tout le matériel sur place !

Une collaboration a aussi été initiée avec Coop Entilles dans le cadre de la promotion de l'énergie solaire. Les grandes surfaces constituent aussi un lieu de rencontre pour les jeunes. Une inscription avait été demandée pour pouvoir gérer mieux. Cela s'est avéré un immense succès.

Le service a vraiment une volonté d'aller à l'extérieur. La notion de centre paraît maintenant désuète. Les animateurs et l'équipe se demandent même s'il ne faudrait pas changer le nom de la structure.

M. Veya attire l'attention sur ce changement fondamental de travail en équipe.

M. Bédât entend continuer les activités pour les petits. Rencontrer les ados à l'extérieur va dans le sens de pouvoir ensuite les faire venir dans les locaux à disposition.

L'équipe d'animateurs a connu passablement de changements. Elle a édicté une charte de fonctionnement qu'elle a soumise au Conseil communal et qui va dans les sens des objectifs du Service de la jeunesse. Une nouvelle dynamique s'installe.

Un-e commissaire demande si des lieux fixes ont été définis et si les sorties auront une certaine régularité.

M. Bédât répond que plusieurs lieux ont été choisis, en plus des lieux où il se passait déjà quelque chose avant : Forges, Marronniers et Esplanade.

Les activités auront toujours lieu à deux places en même temps et seront répétées quelques semaines avant de se déplacer.

M. Veya tient à exprimer que les nouvelles sont positives après la dernière crise connue par le CAR. L'abcès a été percé après le départ de deux animateurs et l'entrée en fonction de M. Belometti. Il est maintenant possible de tourner la page pour reconstruire.

Suite à une question **d'un-e commissaire**, **M. Bédât** explique que le passeport vacances est une association qui gère de façon indépendante ses activités. Le Service de la jeunesse la soutient par la mise à disposition des locaux. Le secrétariat du CAR qui prend en charge la logistique.

La-le commissaire s'interroge alors sur la reprise du passeport vacances par le Service de la jeunesse.

M. Bédât répond que la proposition a été faite, mais refusée. L'association s'est constituée formellement cette année.

La-le commissaire estime qu'il y a confusion et propose d'intégrer une ligne à ce sujet dans le futur communiqué prévu au sujet du service de la jeunesse. Le passeport vacances ayant connu quelques couacs cette année, il redoute que dans l'esprit des gens, la faute n'incombe à nouveau au Service de la jeunesse.

M. Veya précise qu'il a préféré communiquer au moment où il y aurait un réel contenu, ce qui est le cas aujourd'hui. Les activités ont été lancées, les camps ont eu lieu, c'est donc possible maintenant de communiquer, en profitant aussi de présenter M. Belometti et la nouvelle équipe.

M. Veya explique que les postes 530 et 540 du budget ont été consolidés en 550.

Poste 30 : l'effectif est maintenu au même niveau. Les remplacements ont pu se faire sans délai de carence. L'équipe de moniteurs, complètement remaniée, est complète, constituée autant de filles que de garçons.

La façon de travailler des moniteurs a aussi été revue. Ces jeunes viennent de tous bords : Ester, lycée, université, HEP, etc. Une petite formation interne leur est octroyée selon leurs besoins. Auparavant, leur engagement dépendait d'un seul animateur. Dorénavant, le premier entretien est plus formel, en présence de M. Belometti et de M. Bédât. Les programmes d'animation sont organisés en équipe avec l'ensemble des animateurs, selon les compétences de chacun. A noter que l'équilibre est réalisé au plan des animateurs au nombre de quatre : deux femmes et deux hommes.

M. Bédât tient à souligner que ces ajustements sont une évolution. Il n'y a aucune volonté de critiquer ce qui a été fait auparavant. Il faut simplement s'adapter au temps présent.

M. Bédât informe que le CAR n'utilise plus les locaux de la Ferme Gallet déjà depuis 2008.

M. Bédât précise qu'il y aura une augmentation du prix des repas ainsi qu'une augmentation des salaires du personnel. Sans incidence sur les recettes. Le sujet sera repris en 2009 dans le cadre de l'étude sur l'accueil extrascolaire en général.

Poste 3174200 et 4369900 : pourquoi une augmentation de ce poste ?

M. Bédât explique que les coûts augmentent. Les frais de transport par exemple ont énormément augmenté. Un essai a été fait cet automne de se déplacer en train au lieu du car. A savoir que les CFF ont refusé d'ajouter un wagon supplémentaire. Un prestataire de car moins cher que d'habitude a finalement pu être trouvé. Les camps ont eu un peu moins de succès cet automne. Ceux de l'été sont toujours archi pleins.

5. Service des sports 520 (M. Rolf Aeberhard)

La sous-commission commence par se rendre en petit bus au nouveau terrain synthétique de la Charrière. Ce revêtement vient d'Allemagne. Il faudra finalement l'arroser, mais il reste un solde du crédit accordé qui pourra être utilisé pour installer les buses. De même, afin d'éviter des actes de vandalisme, des grillages vont être posés sur le côté ouest de ce terrain.

Suit une visite du Pavillon des Sports. Les commissaires peuvent constater la vétusté des installations (plafond des douches garçons qui tombe, moisissures, infiltrations d'eau dans le toit de la halle) et le manque de soin apporté aux détails (pas de poubelle fermée dans les toilettes des filles, des vieux seaux posés partout à titre de poubelle, pas de linge ou d'essuie-mains, banderoles publicitaires à moitié décrochées, matériel très lourd sur roulette à manipuler sans mesures de sécurité adéquate).

Si le projet Tacconi aboutit (on en saura plus bientôt), il est envisagé de raccorder le Pavillon des Sports au CAD à terme pour progressivement remplacer les trois chaudières à mazout en fonction pour l'instant.

M. Aeberhard insiste pour dire qu'il trouve ce lieu magnifique et qu'il souhaite vraiment pouvoir le rénover.

Il est question du Paddock du Jura, propriété de la ville. M. Aeberhard estime que l'investissement serait énorme s'il fallait le remettre en état et en rapport à son utilisation très limitée. La Ville réfléchit à une future éventuelle affectation pour cette zone verte qu'elle tient absolument à conserver, car il s'agit d'un véritable poumon vert dans un quartier déjà bien construit. Si rien n'est fait, ce paddock devrait être fermé car il devient dangereux.

Un-e commissaire fait remarquer que des gens viennent courir autour de ce paddock.

M. Aeberhard confirme et met cette idée en relation avec la piste de course de la Sombaille que la Ville n'entretient plus faute de moyens.

Tout le monde s'accorde à dire que ce dossier n'est pas prioritaire.

Sur le fond, **un-e commissaire** regrette que le Conseil communal n'ait pas encore rendu d'arbitrage sur les investissements.

M. Veya répond que ce décalage est voulu pour que les chiffres soient le plus réaliste possible. Il est vrai qu'auparavant, la partie investissement du budget était faite en même temps que le reste du budget.

Un-e commissaire vient sur le sujet de JS Kids. M. Aeberhard informe que M. Houlmann est très intéressé par ce projet. Il a déjà pris contact avec le Service de la jeunesse et les écoles. Les recettes ne sont pas comptabilisées au budget du Service des sports.

Poste 31 : Au commissaire qui s'interroge sur l'augmentation du poste biens et marchandises de la piscine, M. Veya répond que ces chiffres ont été vus avec Viteos et concernent l'augmentation du gaz et de l'électricité.

M. Veya nous informe que le budget 2009 a été élaboré par M. Piller, maintenant à la retraite. Dès 2010, une réflexion inverse aura lieu : un calendrier des priorités sera demandé à M. Aeberhard et il faudra faire des choix, accorder des priorités, et non plus accorder le même montant à chacun chaque année. On peut tirer un parallèle avec ce qui se fait désormais aux affaires culturelles.

Poste 4341000 : un-e commissaire s'interroge sur le chiffre des entrées à la piscine. Comment est-il calculé ? Il paraît trop élevé.

Il est expliqué que ce chiffre est basé sur une moyenne d'entrées sur cinq ans, mais avant 2007. Il est difficile à évaluer et sera catastrophique cette année.

Concernant la piscine, il est envisagé de rendre le petit bassin plus ludique avec des jeux d'eau. Le prix d'entrée à la piscine sera alors peut-être augmenté.

M. Veya estime que le plan de réhabilitation de la piscine doit être une priorité de la législature. M. Aeberhard souhaite que dans ce cadre, il soit pris en compte des éléments énergétiques comme la pose de panneaux solaires. Un crédit d'étude de CHF 100'000.— est remis en investissement pour cette réhabilitation.

La sous-commission continue sa visite des installations. Elle se rend sur la site de la piscine, vers le petit bassin, dont le sol vieillit et craquelle malgré la nouvelle couche de peinture appliquée chaque année. Ce revêtement arrive en fin de vie.

Elle poursuit par la visite de la nouvelle loge VIP de la patinoire, ainsi que les loges fondue. Des négociations serrées ont lieu avec le HCC pour chaque aménagement. La Ville a accepté, par exemple, de payer les caissons en bois sur lesquels sont venus se poser une nouvelle rangée de sièges pour le Puck-club. Un local de réunion a aussi été aménagé.

Les membres de la sous-commission remercient les personnes qui ont participé à la séance pour leur engagement personnel et adressent également des remerciements aux collaborateurs des services pour le travail accompli.

La journée de la sous-commission se termine vers 14h45.

La rapporteure :
Aline Fleury

Annexes : Tableaux détaillés

Annexe 1 – Budget 2008-2009 et nouveaux comptes, Affaires culturelles

Annexe 2 – Détail des subventions, Affaires culturelles

Annexe 3 – Détail des subventions, Service des sports